

Bleu Garonne

Art. L. 111-7-3. Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances.

« — Les établissements existants recevant du public doivent être tels que toute personne handicapée puisse y accéder, y circuler et y recevoir les informations qui y sont diffusées, dans les parties ouvertes au public. L'information destinée au public doit être diffusée par des moyens adaptés aux différents handicaps. » ...

Bleu Garonne propose une solution globale qui favorise l'intégration des malentendants :

→ **Par la formation de l'utilisateur et de sa sphère professionnelle.**

→ **Par l'aménagement de vos locaux : salle de réunion, audio/visio conférence, auditorium, amphithéâtre, poste de travail...**

■ **La formation** aborde le handicap auditif sous différents aspects :

• *L'aspect humain*, par des témoignages et des mises en situation :

- Intégration dans l'entreprise
- L'accessibilité au quotidien

• *L'aspect technique*, par le principe des bulles audio :

- Prise de son.
- Diffusion.
- Boucle magnétique.



■ **L'aménagement de vos locaux**, aide à la communication entre les personnes malentendantes et l'ensemble des participants.

- **Simpleté** d'utilisation.
- **Qualité** du matériel.
- **Fiabilité** du système.
- **Satisfaction** des malentendants et de leur entourage professionnel.

Bleu Garonne vous accompagne au quotidien dans votre entreprise en favorisant l'intégration des malentendants par une solution simple, fiable et efficace.



5, rue des Peupliers - 31750 ESCALQUENS - Tél. 05 34 26 13 18 - bld.audio@free.fr - www.bld-audio.com



SOLUTIONS GLOBALES INNOVANTES POUR L'ACCUEIL ET L'INTEGRATION DES MALENTENDANTS